



NUMÉRIQUE



Le chantier du très haut débit se poursuit

Faire disparaître la fracture numérique en déployant le très haut débit sur l'ensemble du territoire est un véritable enjeu d'avenir et de compétitivité pour la Dordogne. Dans cette perspective, le Conseil départemental s'est doté d'un plan ambitieux pour apporter le très haut débit à tous les Périgourdins, à l'horizon 2025 : 100% du territoire, 100% fibre optique 100% réseau public.

Publié le 16 novembre 2020

Le déploiement de la fibre optique

La fibre optique doit arriver dans tous les foyers en 2025, selon un phasage en deux périodes. La phase 1 (2018-2021) est bien engagée. Les travaux de montée en débit (MED) de Périgord numérique (Syndicat mixte ouvert chargé de conduire les travaux de déploiement du très haut débit) sont achevés depuis l'an dernier. La MED concerne 200 communes auxquelles il faut ajouter les 225 communes pour lesquelles le fibrage a été réalisé par l'opérateur historique Orange.

La phase 1 coûte 174M€, dont 24,4M€ pour le Département (14%) et 5,6M€ (3%) pour les EPCI.

Les travaux FTTH s'achèveront en 2025 à la suite d'une seconde et ultime phase de travaux, qui débutera dans la continuité de la première. Au total, ce sont près de 300 M€ (286M€) de travaux, découpés en 5 lots, qui vont être lancés, pour qu'en 2025, la fibre arrive devant chaque foyer périgourdin.

Le Département de la Dordogne versera 40,08M€ (14%). Les EPCI verseront près de 9,2M€ (3%). Au terme de l'échéance, en 2025, plus de 200.000 prises auront été raccordées au rythme, sur les dernières années, de 40.000 par an.

Dans le détail, à terme, le réseau de fibre optique de Périgord Numérique, ce sera : 228.707 prises, 59 NRO, 570 SRO, 20.643 km d'infrastructures.

Le chantier de déploiement de la fibre sur la zone arrière du NRO d'Agonac

Pour amener le très haut débit en limite de propriété de chaque foyer périgourdin, la technologie déployée est celle d'un réseau de plaques FTTH (Fiber to the home). Cela suppose la mise en place d'un NRO (Nœud de raccordement optique) sur le réseau de collecte. C'est lui qui permet de raccorder les foyers à la fibre. Pour en savoir plus, consultez le lien ci-dessous : <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-chantier-du-tres-haut-debit-se-poursuit-22330511?>

mise en place d'un NRO (Nœud de raccordement optique) sur le réseau de collecte. C'est lui qui transporte le très haut débit à un SRO (sous répartiteur optique), auquel se raccorde un PBO (Point de branchement optique) à partir duquel la fibre est distribuée jusqu'aux maisons et immeubles (où est installée une PTO, prise terminale optique).

Exemple avec le déploiement de la fibre en « zone arrière » du NRO d'Agonac, c'est-à-dire le secteur desservi par ce dernier. Dans le cadre des travaux actuellement réalisés dans le cadre de la phase 1, le secteur desservi par le NRO d'Agonac se divise en trois zones :

- › Sur la première, le câblage de la distribution est réalisé à 100%. 4,5 km de câbles ont été posés.
- › Sur la seconde, les travaux de tirage de câbles et de génie civil ont commencé fin août.
- › Enfin, sur la troisième, un SRO va être posé à Cornille au niveau du parking du bourg.

La zone arrière du NRO d'Agonac compte 1280 prises (à raison d'une prise par logement ou local professionnel) sur le marché 1 dont les travaux sont en cours.

Dans le détail, 913 locaux vont être raccordés à Agonac, 334 à Cornille, 31 à Eyvirat et 2 à Saint-Front-d'Alemps. La livraison des premières prises est prévue pour le premier trimestre de 2021. Leur mise en commercialisation n'interviendra qu'à partir du troisième trimestre 2021.

Dans le cadre de la phase 2 (2022-2025), 1302 prises supplémentaires seront raccordées : 118 à Eyvirat, 4 à Lempzours, 17 à Négrondes, 167 à Saint-Front-d'Alemps, 21 à Saint-Jory-Las-Bloux, 1 à Savignac-les-Eglises et 973 à Sorges.

En matière de travaux, à titre d'exemple, pour la seule zone desservie par le SRO de Cornille, les câbles de fibre optique empruntent 33 km de poteaux existants, 3 km de fourreaux existants et nécessitent la création de 14 km de réseau.

Le point sur l'avancée des travaux

Le déploiement FTTH est en cours sur le périmètre de la phase 1 qui couvre environ 75.000 locaux (logements et entreprises). A date, la phase d'études est terminée et les travaux de déploiement sont en cours sur un périmètre d'environ 70 communes couvertes par 109 zones-arrières de déploiement FTTH.

Cette phase de travaux concerne 45.000 locaux. Parmi ces derniers, à fin 2020, la distribution d'au moins 10.000 locaux sera achevée par le SMPN dont environ 6.000 seront pris en exploitation et mis à disposition des fournisseurs d'accès à Internet (Orange, Free, SFR...).

Cette finalisation des travaux à fin 2020 pour 10.000 locaux concerne essentiellement les communes de Boulazac-Isle-Manoire, Terrasson-Lavilledieu, Le Lardin-Saint-Lazare, Bassillac-et-Auberoche, Montignac et Sarlat-la-Canéda. La phase d'études est en cours sur un périmètre d'environ 40 communes couvertes par 70 zones-arrières de déploiement FTTH. Cette phase d'études concerne 30.000 locaux.

Sur les 20 NRO de la phase 1, 15 sont installés à date et le déploiement du réseau de collecte est achevé pour 8 d'entre eux. Concernant les 179 armoires de rue (SRO), l'intégralité des localisations d'implantation est validée par les mairies depuis le premier trimestre 2020. A date, au moins une cinquantaine d'armoires de rue a été installée et les câbles en fibre optique sont déployés sur plus de 1.000 km d'infrastructures mobilisables.

La phase 2 couvre le reste de la Dordogne en zone RIP, soit environ 153.000 locaux. Le marché est actuellement en cours d'attribution pour un démarrage dès ce mois de novembre, cela marquera le début de la phase d'études. Les travaux commenceront en 2021 et se poursuivront jusqu'en 2025.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-chantier-du-tres-haut-debit-se-poursuit-22330511?>

Fibre optique : du projet à la maison en 5 étapes

Étape 1 : Les études. Durée : entre 9 et 12 mois

Recensement des adresses et mise aux normes ; inspection des réseaux existants et modélisation des futurs réseaux.

Étape 2 : les travaux. Durée entre 6 et 9 mois

Installation des locaux techniques (NRO/SRO) : création des réseaux de collecte et transport : déploiement de la fibre jusqu'à l'habitation.

Étape 3 : S'abonner. Délai : 3 mois

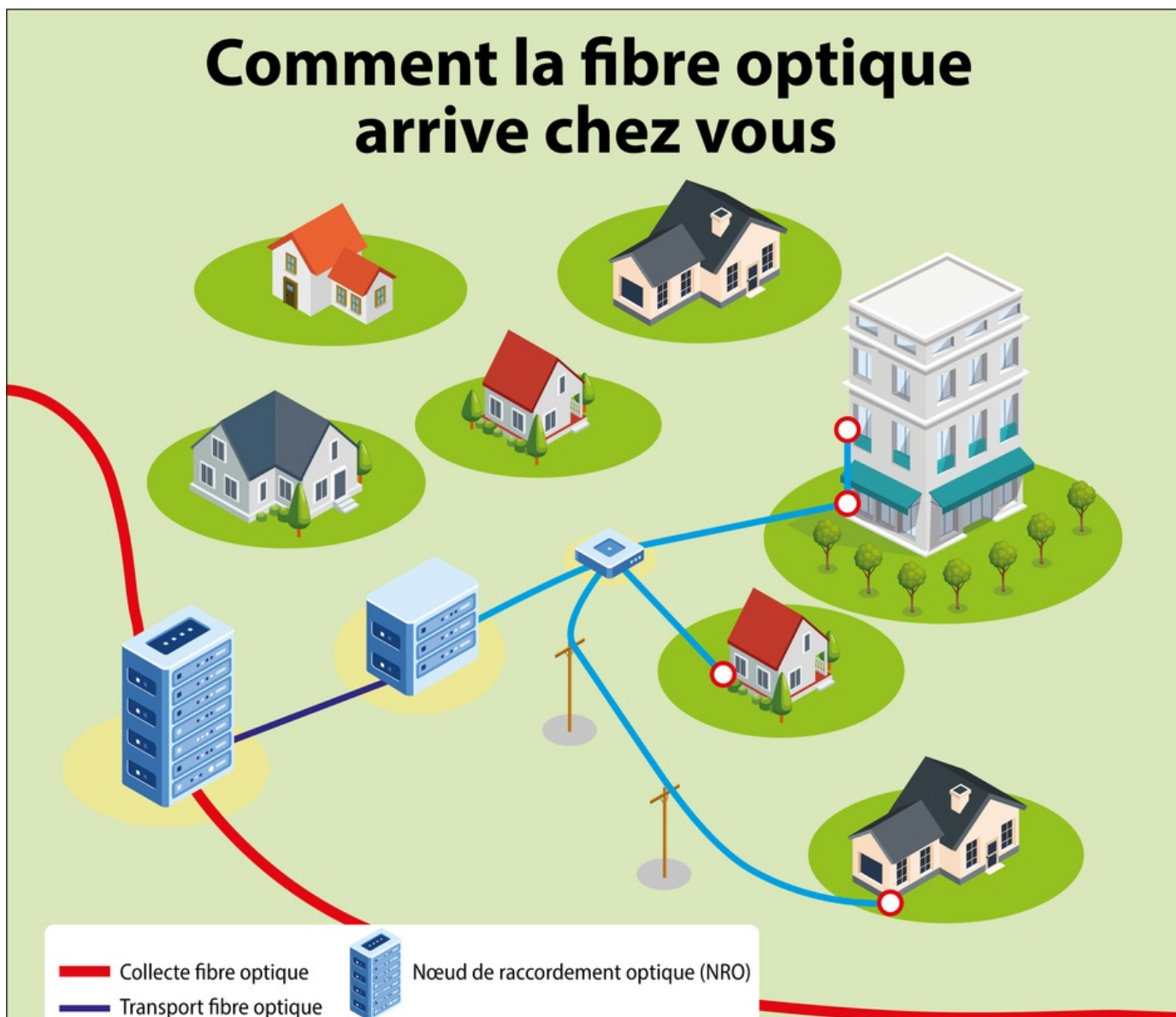
Commercialisation du réseau et mise en service.

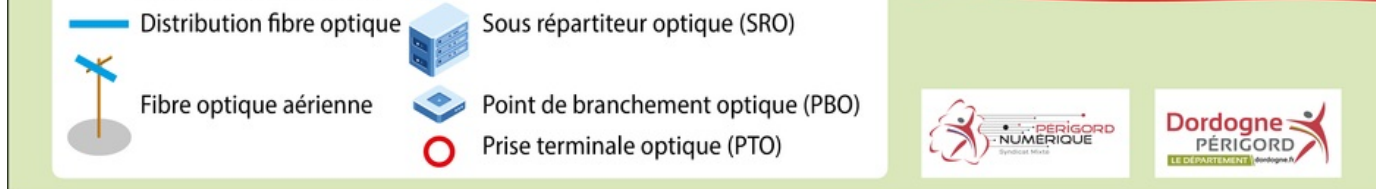
Étape 4 : Raccordement. Durée : environ 4 semaines

Il est déclenché au moment de la souscription d'un abonnement avec un opérateur. Le fournisseur d'accès internet (FAI) étudie la meilleure façon d'amener la fibre chez le Périgourdin et installe une prise pour raccorder sa box.

Étape 5 : Profitez de la fibre

Internet ultra-performant, connexion stable, meilleure qualité d'image, s'adapte aux nouveaux usages.





Visite de chantier sur le secteur de Cornille et Agonac

